

Avis de constitution

SOCIETE « BOSS MAN PRODUCTION » en abrégé « BMP »

Siège Abidjan Cocody ANGRE 7ème Tranche, Lot
2739, Ilot 230

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOSS MAN PRODUCTION » en
abrégé « BMP »

Objet : La société a pour objet en CTE D'IVOIRE :
Production des films, Production musicales,
Production des spectacles, Distribution
cinématographique et musicales, Location de matériels,
Manager d'artiste et influenceurs, Communication
digitale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody ANGRE 7ème Tranche, Lot
2739, Ilot 230

Dirigeant(s) M TENDOH BERTRAND ABANG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02316 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11871/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

